

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1



CONSEIL SUPERIEUR DE L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

Profil professionnel

EBENISTE

Enseignement secondaire supérieur

Approuvé par le Conseil supérieur de l'Enseignement de Promotion sociale le 26 mars 2009

EBENISTE

I. CHAMP D'ACTIVITE :

Dans un souci d'esthétique, du respect du style ou de sa recherche, l'ébéniste est un artisan capable de fabriquer, de reproduire des meubles de style, d'époque, des objets d'art en bois, des objets utilitaires ou décoratifs fonctionnels et/ou décoratifs.

D'après une idée, un modèle existant ou une représentation, l'ébéniste combine la connaissance des caractéristiques des différents matériaux utilisés, les techniques relatives au travail du bois et de son interprétation personnelle pour aboutir à une production originale.

L'ébéniste travaille avec soin et précision et il respecte les prescriptions relatives en matière, d'hygiène, d'environnement et des normes de sécurité.

En fonction de son statut, l'ébéniste peut gérer son entreprise en exerçant, le cas échéant, une fonction d'encadrement d'un ou de plusieurs salariés ou il peut travailler au sein de petites et moyennes entreprises.

Il doit aussi s'adapter à l'évolution des nouvelles techniques de la spécialité et se conformer aux exigences accrues des clients en étant une personne de communication capable d'échanger des informations à caractère technique et général.

II. TACHES :

- Concevoir un projet : dessiner un croquis respectant les souhaits du client, dessiner un avant projet et un dessin technique destiné à la fabrication, établir les listes de matériaux, rédiger les bordereaux, choisir les matériaux principaux et calculer le prix de revient ;
- Débiter des bois sur boules, des panneaux, des placages, corroyer mécaniquement et manuellement, dégauchir une face et la repérer, dresser et mettre d'équerre un chant par rapport à la face dégauchie, mettre à largeur et à épaisseur, appareiller et établir les bois et panneaux, tracer, façonnier et sculpter, assembler les pièces, nettoyer et poncer les intérieurs et panneaux, assembler à sec, coller, vérifier la planéité et l'équerrage, replanir, recalier, nettoyer et poncer et poser les matériaux semi-finis (quincaillerie, vitrage...) ;
- Réaliser un meuble, des objets en bois ;
- Assurer la finition: préparer le support, teinter ou mettre en couleur, appliquer les produits de protection d'une manière artisanale ou industrielle, reposer la quincaillerie ;
- Présenter l'ouvrage à la commercialisation : entreposer le meuble dans un endroit approprié, exposer le meuble en le valorisant ;
- Assurer la qualité en analysant son travail en termes de résultats, veiller à la sécurité et à l'hygiène et s'intégrer dans la vie professionnelle en appliquant la législation et la réglementation en matière de protection et de prévention du travail

III. DEBOUCHES :

- Entreprise artisanale ;
- Petite et moyenne entreprise.

